

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□ □□□□□ □□□□□

□□□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□□

□□□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□□

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT



جامعة مولود معمري - تيزي وزو

كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention
Du diplôme de master II

DOMAINE : Lettres et langues étrangères

FILIERE : Français

SPECIALITE : Didactique des langues étrangères

Titre

Analyse des attitudes et représentations linguistiques à l'égard du français dans l'enseignement scolaire, chez des étudiants de la faculté de lettres et langues de l'UMMTO

Présenté par :

DEHAK Hamama

CHELOUAOU Souad

Encadré par :

YAZID Mahdi

Jury de soutenance :

Président : SAIL Siham, MCA, UMMTO

Encadreur : YAZID Mahdi, MAA, UMMTO

Examineur 1: CHEBOUTI Karim, MCA, UMMTO

Promotion : juillet 2022

Laboratoire de domiciliation du master:

Remerciements

- ❖ *Nous tenons à remercier tout d'abord Monsieur YAZID MAHDI directeur de Recherche et promoteur de notre travail pour son orientation, ses conseils et sa patience.*
- ❖ *Nous adressons notre gratitude à chacun des membres du jurys qui ont eu la patience de lire notre mémoire avant de le mettre à disposition des lecteurs et lectrices.*

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

- + La mémoire de mon frère que dieu ait pitié de son âme.
- + Ma chère mère qui m'a beaucoup aidée par ses prières pleines d'amours et de fierté.
Que ce travail traduit ma gratitude et mon affection.
- + Mon père, qui a toujours été à mes côtés pour me soutenir et m'encourager.
- + Mon frère et mes sœurs qui m'ont protégée par leur amour union et solidarité.
- + Ma famille et mes proches.
- + Mon adorable mari, qui a partagé avec moi tous les moments d'émotions lors de la réalisation de ce travail
- + Mes amis qui ont toujours été présents pour moi dans les moments difficiles.
- + Tous ceux qui, de loin ou de près, ont participé dans la réalisation de ce mémoire.

Hammama

Dehak

Dédicace

Que ce travail témoigne de mes respects :

- ✚ A mes parents :
- ✚ Grâce à leurs tendres encouragements et leurs grands sacrifices, ils ont pu créer le climat affectueux et propice à la poursuite de mes études.
- ✚ A mon frère et mes sœurs.
- ✚ A tous mes amis

Chelouaou

Souad

Sommaire

Introduction	2
Partie théorique	4
Chapitre 1 : Représentations et attitudes linguistiques	5
-les représentations linguistiques	6
-les attitudes linguistiques	8
Chapitre 2 : La politique et planification linguistique	9
-La politique linguistique de francisation en Algérie	12
-La politique linguistique d'arabisation en Algérie	14
Partie pratique	18
Considérations méthodologiques	19
- Le déroulement de l'enquête	20
-Le questionnaire	20
-L'échantillon.....	20
Analyse des données	22
Conclusion	46



Introduction générale

Introduction générale

Aujourd'hui, dans le contexte algérien et particulièrement en région kabylophone, le problème de la place et du rôle du français dans l'enseignement scolaire n'est toujours pas dépassé même s'il est tranché par la politique éducative en vigueur, axée essentiellement sur l'arabisation. En raison des exigences du développement socio-économique de l'époque actuelle, l'utilisation du français à l'école constitue un enjeu majeur et fait l'objet de plusieurs débats contradictoires tant dans les milieux spécialisés (recherches universitaires) que dans l'opinion publique.

Pour notre part et dans ce modeste travail, nous nous proposons, à propos de la place et du rôle du français à l'école, d'aborder la question relative aux attitudes et représentations linguistiques qu'ont des étudiants de l'U.M.M.T.O à l'égard de la langue française dans le système scolaire. Il s'agit pour nous de chercher à avoir des informations sur l'opinion des universitaires, leur jugements de valeurs et leurs positionnements vis-à-vis de l'utilisation du français dans l'enseignement scolaire.

Pour aborder ce thème, nous avons formulé la problématique suivante : comment les étudiants de la faculté des lettres et langues perçoivent-ils la langue française dans l'enseignement scolaire et quelles sont leurs attitudes vis-à-vis l'utilisation de la langue française ?

Pour traiter cette problématique, nous nous appuyons sur les deux hypothèses de travail suivantes :

- La différence de langue d'étude à l'université pourrait engendrer chez les étudiants une différenciation dans leurs attitudes et représentations à l'égard du français dans l'enseignement scolaire.
- La différence de langue maternelle pourrait engendrer chez les étudiants une différenciation dans leurs attitudes et représentations à l'égard du français dans l'enseignement scolaire.

Ce travail qui s'inscrit à un point de jonction entre la sociolinguistique (les concepts utilisés) et de la didactique (le français à l'école) relève de la sociodidactique.

Introduction générale

Pour déceler les attitudes et représentations linguistiques qu'ont les étudiants, nous avons opté pour un travail d'enquête en utilisant un questionnaire écrit comme outil d'investigation. En considérant que les étudiants en lettres et langues sont plus conscients de l'importance des langues à l'école, nous nous sommes focalisées dans notre enquête sur les étudiants de la faculté des lettres et langues en nous limitant aux trois départements : Français. Arabe. Amazigh.

Le public ciblé dans l'enquête est constitué de 60 étudiants, à raison de 20 étudiants dans chacun des trois départements. Les détails des considérations méthodologiques, seront présentés à l'entame de la seconde partie qui est consacrée à l'analyse des résultats du questionnaire.

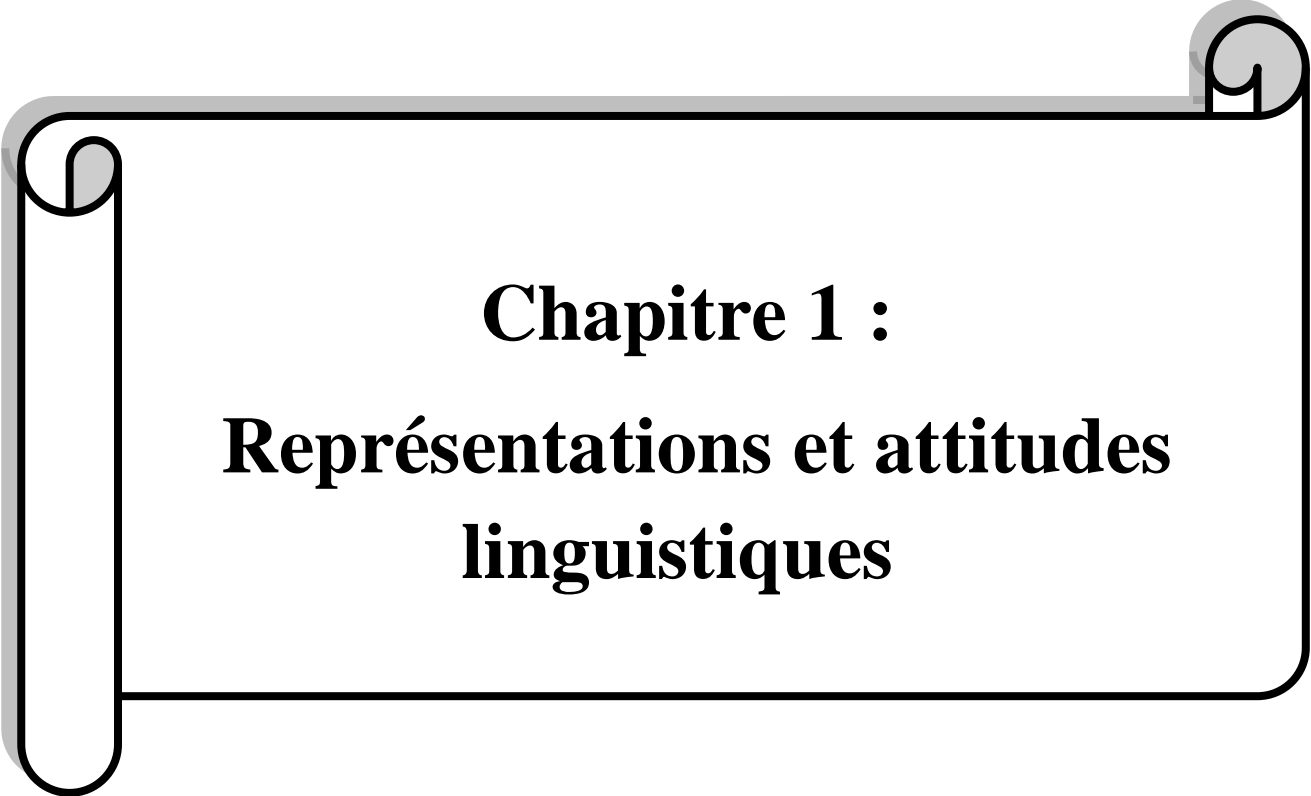
Notre travail s'organise en deux parties. La première partie est consacrée à la mise en place du cadre théorique et elle comprend deux chapitres. Dans le premier chapitre nous présentons les concepts d'attitudes et représentations linguistiques et dans le second chapitre nous présentons le concept de politique et planification linguistique.

La seconde partie est consacrée à l'analyse des résultats du questionnaire. Dans notre analyse, nous avons opté pour une démarche qui s'organise en deux moments en nous appuyant sur les deux hypothèses de travail données ci-dessus.

Dans le premier moment de l'analyse l'accent est mis sur la langue d'étude de nos informateurs à l'université et dans le second moment l'accent est mis sur la langue maternelle les étudiants des trois départements. Nous finirons par une conclusion sous forme de synthèse générale .



PARTIE THEORIQUE



Chapitre 1 :
Représentations et attitudes
linguistiques

Chapitre1 : représentations et attitudes linguistiques

La notion de représentation est un terme polysémique par sa mobilité et son usage dans plusieurs disciplines telles que la psychologie, la sociologie, l'histoire et la philosophie.

Ces deux notions « représentation » et « attitude », sont empruntées à la psychologie sociale. Elles présentent de nombreux points de rencontre et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre. Nous énonçons quelques définitions de chacune d'elles afin de pouvoir les distinguer.

1. Les représentations linguistiques

D'après le dictionnaire le petit Larousse « *La représentation est ce par quoi un objet est présent à l'esprit* » (2005 : 923). C'est donc l'ensemble des croyances, des images, des symboles qui nous viennent à l'esprit lorsque nous évoquons un objet. Utilisé initialement dans les sciences humaines, le terme de représentations sert à désigner des phénomènes complexes toujours activés dans la vie sociale. Selon la théorie de la psychologie sociale de **Serge Moscovici (1976)**, les représentations sont définies comme « *un ensemble de références et de normes dont l'individu a besoin dans les relations interpersonnelles lui permettant de saisir son environnement, d'interpréter les événements, de classer voire de catégoriser et transformer les faits* ».

Dans le même ordre d'idées et en considérant les représentations comme un savoir collectif, un ensemble de croyances partagées, **Denise Jodelet (1984 : 361)** écrit : « *Le concept de représentations sociales désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération et processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal* ».

L'usage du concept de représentation linguistique ayant gagné du terrain s'est étalé à plusieurs champs de recherches entre autre la sociolinguistique qui envisage le langage dans sa dimension sociale.

A ce sujet **H. Boyer (1990)** explique que « *les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie des représentations sociales, que la langue n'est qu'un objet – parmi d'autres – de maintes représentations qu'elles soient positives ou négatives, produites de façon individuelle*

Chapitre1 : représentations et attitudes linguistiques

ou collective. Ces représentations commandent les comportements et les actions des locuteurs à travers les jugements formulés ».

Pour ce linguiste les représentations linguistiques constituent l'un des chantiers de la sociolinguistique qu'il définit comme : « *une linguistique des usages sociaux de la / les Langues et des représentations de cette / ces langues et de ses / leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflit et tente donc d'analyser les dynamiques linguistiques et sociales* » (H.Boyer, 1990).

Sur cette base nous considérons que les représentations linguistiques nous renseignent sur les raisons profondes du choix des langues à parler ou à enseigner en admettant que les représentations qui génèrent les pratiques linguistiques, génèrent aussi les attitudes vis-à-vis des langues en présence. Ainsi, on aime une langue ou on la déteste, c'est parce qu'on se fait d'elle une certaine idée ou de ses locuteurs.

Les Stéréotypes

Les stéréotypes sont donc une sorte d'image mentale d'un individu ou d'un groupe. Ils ont un rôle important dans le processus cognitifs des attitudes linguistiques. C'est « *une forme socialement marquée et notoirement étiquetée par les locuteurs d'une communauté linguistique ou par les gens de l'extérieur* » Labov.Wiliam (1972 .P154)

A ce sujet, L.J.Calvet (1993 :44), souligne que : « *derrière les stéréotypes se profile la notion de bon usage, l'idée qu'il y a des façons de bien parler la langue et d'autres qui, par comparaison, sont à condamner. On trouve ainsi chez tous les locuteurs une sorte de norme qui les fait décider que telle forme est à proscrire telle autre à admirer : on ne dit pas comme cela, on dit comme cela, etc.* ».Pour lui, tout comme l'usage des langues ,les stéréotypes varient selon le contexte, géographiques, social et historique.

Ces différentes manières de parler une langue peuvent impliquer également des sentiments d'insécurité linguistique, voire même un blocage ou un refus de pratiquer cette langue, d'où une défaillance quant à son apprentissage. Les stéréotypes ont été longtemps rapprochés des représentations comme pour les attitudes, ces notions se constituent à partir de nos expériences et nos interactions dans la vie sociales.

Chapitre1 : représentations et attitudes linguistiques

Les préjugés

Les préjugés sont par contre des attitudes comportant une dimension évaluative à l'égard d'un groupe social donné. En exprimant globalement ; j'aime et je n'aime pas, ils peuvent être, comme les stéréotypes, négatifs ou positifs. Le verbe préjuger indique déjà que ce terme fait référence à une évaluation irréfléchie, une idée préconçue. Une personne, qui a des préjugés, juge une autre langue même si elle ne la connaît pas. Au lieu d'utiliser des expériences personnelles ou des informations objectives et approfondies, elle se sert des stéréotypes disponibles pour se faire une opinion sans les remettre en question. Par conséquent, les préjugés se nourrissent des stéréotypes.

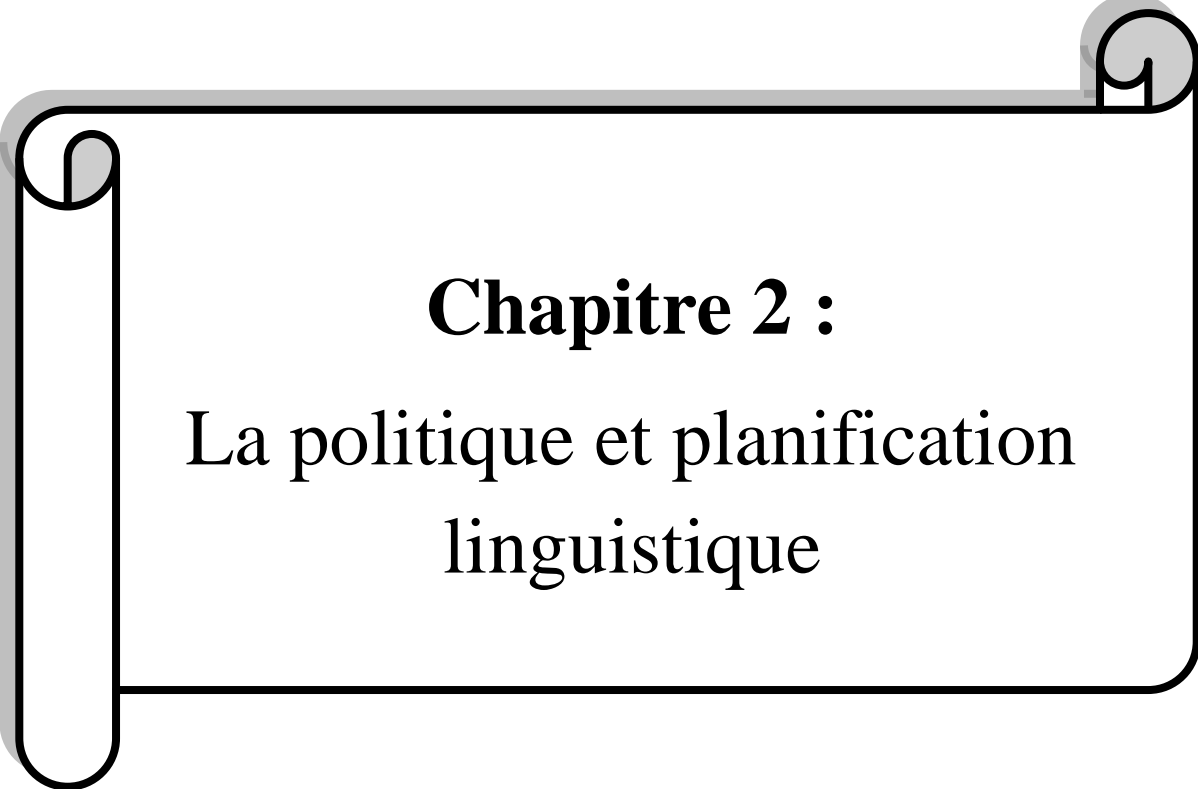
Dans le milieu scolaire, les spécialistes soutiennent que les attitudes et les représentations forgées par les apprenants à l'égard des langues ont un grand impact sur le désir et la motivation de les apprendre.

C'est pourquoi différentes démarches didactiques et politiques linguistiques éducatives se focalisent sur l'explication et l'analyse des représentations et images des langues chez les apprenants en les mettant au cœur des processus d'apprentissage pour les exploiter en vue d'apporter des réajustements pédagogiques et didactiques plus favorables à l'apprentissage de ces langues.

2. Les attitudes linguistiques :

D'après le dictionnaire en ligne, Linternaute, le terme attitude signifie « manière de se tenir ou de se comporter ». Du latin « aptitudo », le terme « attitude » a connu des définitions différentes selon le domaine d'utilisation. Les études portant sur les perceptions des locuteurs à l'égard des langues et leurs usages ont été principalement problématisées, à travers la notion d'attitude, et ceci dans plusieurs directions. Elles explorent l'images qu'on a des langues pour expliquer les comportements linguistiques en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez locuteurs.

La sociologie a associé au terme attitude celui de communauté linguistique celle-ci, qu'elle soit petite ou grande, il y a toujours des attitudes linguistiques aussi bien face aux autres langues que face à la variété parlée par la majorité des membres de communauté linguistique. Dans la mesure où elle correspond à une évaluation, une attitude peut être positive, neutre ou négative, consciente ou inconsciente.



Chapitre 2 :
La politique et planification
linguistique

L'expression " politique et planification linguistique " est forgée par les spécialistes de la sociolinguistique pour désigner l'intervention directe de l'Etat dans la gestion des langues en présence dans une société, en déterminant leurs places, leurs rôles selon des statuts qui leur sont attribués. Il s'agit donc de choix officiels faits en matière de langues et de la mise en œuvre de ces choix comme c'est le cas dans le système scolaire algérien.

L.J.CALVET(1999 :154 ,155), définit la politique linguistique comme : *« l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale ,et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique »* .

Il apparaît ainsi que la politique linguistique équivaut à la gestion des langues par l'Etat, et dans ce sens **H.BOYER** (1996 .101) note : *« L'expression "politique linguistique "est le plus souvent utilisée en relation avec celle de " planification linguistique ": tantôt elles sont considérées comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la /les langue(s) en usage dans une société donnée. La " planification linguistique " est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considérations, de choix, de perspectives qui sont ceux d'une " politique linguistique "»*.

La fonction pratique et la fonction symbolique de la politique linguistique.

Une politique linguistique, selon **L-J Calvet**(1999.156), peut être à fonction symbolique ou à fonction pratique. Il explique à ce sujet : *« lorsqu'un Etat nouvellement indépendant décide de prendre comme langue nationale une langue locale, cette décision sera considérée comme pratique pour autant qu'elle sera suivie d'une planification qui introduira cette langue à l'école, dans l'administration, etc. Jusqu'à ce que la langue coloniale soit remplacée par elle dans tous les domaines de la vie nationale. Mais la même décision sera considérée comme symbolique, soit si elle n'est jamais appliquée, soit si elle ne peut pas l'être dans un premier temps. »*.

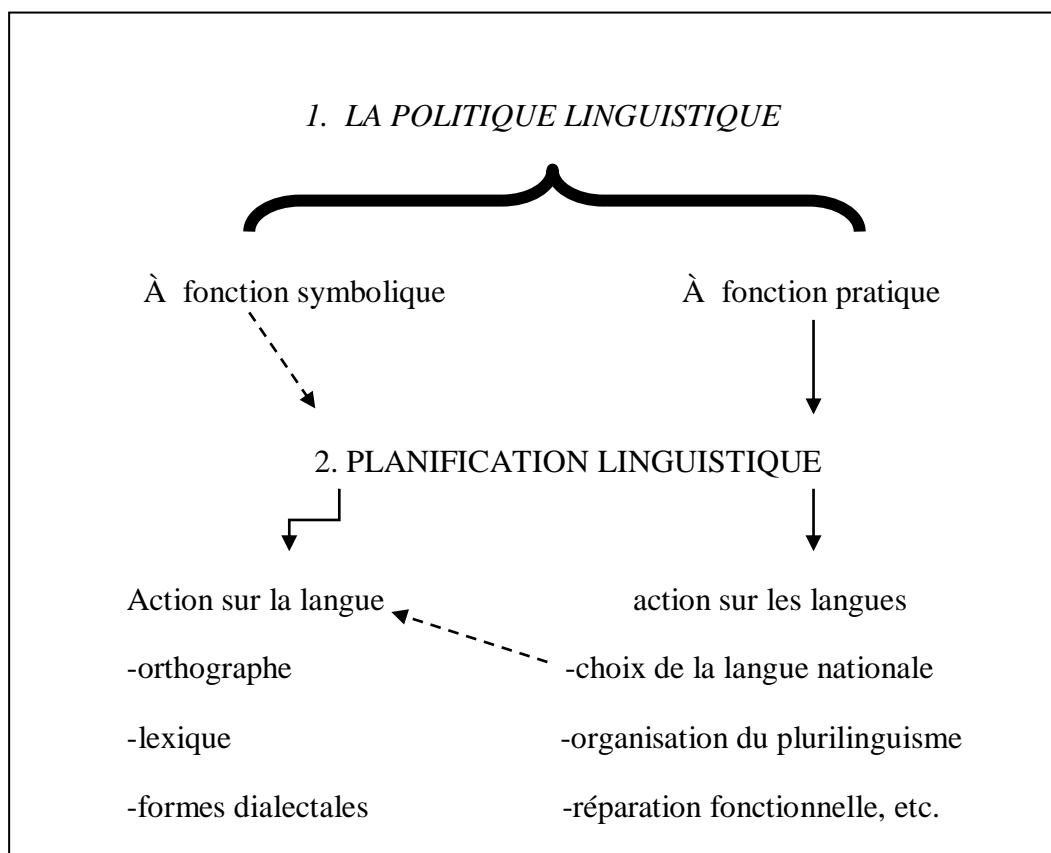
De l'action sur la langue à l'action sur les langues .

La politique linguistique avec sa mise en œuvre (planification) peut agir sur la forme de la langue dans le but de la normaliser et elle peut aussi intervenir ou agir sur les rapports entre les langues en présence dans des situations de bi- ou plurilinguisme.

L'action sur la langue (corpus) : Une politique linguistique peut consister à faire évoluer le corpus d'une langue, elle doit adopter un système d'écriture, fixer le vocabulaire par l'établissement de lexiques ou de dictionnaires, arrêter les règles grammaticales et orthographiques, favoriser la création terminologique pour limiter les emprunts aux langues étrangères.

Action sur les langues (statuts) : L'action sur le statut des langues et les rapports entre elle peut conduire à choisir une langue nationale parmi plusieurs langues en présence, choisir une ou plusieurs langues officielles, choisir des langues d'enseignement et de communication, etc.

Ces différentes explications et les rapports que ces termes entretiennent entre eux peuvent être résumés dans le schéma suivant emprunté à L - J Calvet (1999.157)



Dans ce schéma les flèches en trait plein indiquent le lien logique entre une politique linguistique à fonction pratique et la planification linguistique qui la met en œuvre, et les flèches en pointillés indiquent la possibilité d'enchaînement de solutions apparemment alternatives.

Dans le cas de l'Algérie, et depuis le début du colonialisme français (1830) jusqu' au recouvrement de l'indépendance nationale (1962), ce pays a connu deux grandes politiques linguistiques qui ont marqué les populations locales : la politique linguistique de francisation et la politique linguistique d'arabisation.

La politique linguistique de francisation en Algérie

Dès 1830, la France a essayé d'imposer sa langue et sa culture au détriment des langues et cultures locales. Afin de mener sa politique linguistique de francisation, elle se livre à une guerre linguistique, culturelle et identitaire en Algérie dans le but d'acculturer la population locale et de lui inculquer des valeurs françaises.

Le français avait imposé en tant que langue officielle par les autorités françaises dans toute l'administration algérienne. Toutefois, les populations autochtones s'attachant à la culture arabo-musulmane ont refusé de fréquenter des écoles françaises. Mais ces populations autochtones qui étaient hostiles à l'enseignement du français ont fini par l'accepter et même par le revendiquer du fait de la place qu'il occupait à ce moment là. Le français devient la langue officielle de l'Algérie-Française et écarte les langues maternelles des espaces officiels.

A cette époque l'Etat colonial français se fixe comme objectif de former un nombre important d'indigènes capables d'assurer l'administration coloniale. Ainsi, ils mettent en œuvre au lendemain de la conquête militaire cette politique linguistique de francisation.

L'école coloniale en Algérie

L'histoire de la politique éducative menée durant la colonisation française ayant profondément changé le climat social, économique, éducatif et linguistique renseigne sur les premières raisons de la diffusion de la langue française. Parmi les actions de l'administration, il faut souligner l'implantation des écoles françaises qui ont, à différents endroits et de différentes manières, façonné le visage éducatif de l'Algérie et ce, en évoquant la dévalorisation des structures traditionnelles de l'enseignement précolonial en Algérie.

L'école coloniale française fut l'un des instruments opérant sur lesquels s'est fondé le colonialisme français pour répandre son idéologie au sein de la population autochtone. Cette institution coloniale qui avait comme objectif d'assurer l'aliénation définitive des algériens fut déterminée par deux périodes bien distinctes, durant son existence en Algérie.

De 1830 à 1883

Durant cette période, l'école française fut marquée par des hésitations dans le secteur de l'enseignement. Parmi les premières expériences d'assimilation, on assiste à la création de collèges d'enseignement "mutuel" en 1833 pour enseigner les enfants européens et juifs : création des écoles arabes/juives en 1836 à Alger et à Annaba en 1837 et la création de la première école pour les filles à Alger en 1845. C'était un projet naissant d'une "francisation" qui a tenté de marginaliser les langues et la culture des autochtones.

L'école à cette période dite "expérimentale" était seulement centralisée dans les grandes villes, tandis que le monde rural était dominé par les confréries religieuses, qui résistaient à un système colonial portant une monopolisation totale sur le plan social qu'éducatif.

De 1883 à 1962

À cette période, les Français ont tenté d'instaurer l'enseignement primaire gratuit obligatoire, ouvert aux indigènes, y compris aux filles. Le décret du 28 mars 1882 stipule que l'enseignement primaire comprend tout à la fois l'éducation civique, la lecture et l'écriture en langue française et l'enseignement de la géographie et de l'histoire de la France. Ils ont compris que pour la conquête du pays, il fallait entamer une manœuvre contre la langue arabe et l'enseignement traditionnel.

Dès 1890, les programmes d'enseignement mettent de plus en plus l'accent sur la nécessité pour les indigènes d'apprendre la langue française. En fait, la substitution graduelle de la langue française à la langue arabe avait comme but d'asseoir la domination de la France.

En effet, à partir du début du XXème siècle, les algériens ont changé d'attitude à l'égard de l'école française et ont accepté enfin d'envoyer leurs enfants dans cette institution française pour des obligations économiques. Ces algériens, ont pris conscience du privilège qu'ils pouvaient tirer de la scolarisation pour leur promotion individuelle et sociale dans l'ordre colonial, afin de pouvoir accéder à la fonction publique, aux professions libérales, aux emplois économiques, etc. Durant cette période, des efforts ont été accomplis pour convaincre

les algériens d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises, car jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, les algériens demeuraient hésitants quant à ce système scolaire coloniale.

La francisation de l'Algérie à l'époque coloniale s'appuie sur le système éducatif, un lieu qui permet la diffusion et la propagation de la langue française au sein de la société algérienne. Après les longues années d'hésitation, les français ont compris que pour accomplir leur œuvre de colonisation, ils doivent ouvrir les portes de leurs écoles à la population autochtone. De la sorte plusieurs programmes sont élaborés pour introduire la langue française dans les écoles coloniales. Cette francisation à travers l'école passe par deux grandes périodes qui sont marquées par la volonté des Français d'assimiler la population autochtone à la culture française. Dans ce sens, les structures d'enseignement traditionnelles sont stigmatisées, voir dévalorisées et remplacées par les écoles françaises. Les instructions pédagogiques et les circulaires juridiques vont inciter et obliger les Algériens à adopter cette langue pendant la période coloniale.

La politique linguistique d'arabisation en Algérie

L'Algérie a adopté une politique linguistique d'arabisation au lendemain de l'indépendance parce qu'en 1962 tout le pays fonctionnait en français : enseignement, administration, environnement graphique, secteur économique...etc. La langue arabe classique n'est connue que par une minorité qui l'apprend dans des écoles coraniques. Elle avait perdu sa place de langue écrite dans la société du fait de la colonisation.

Pour récupérer l'identité nationale Ahmed Ben Bella, le premier président de la République, dans sa première allocution publique et officielle (**Discours du 5 juillet 1963**), installe sans équivoque le cadre dans lequel doit se définir l'identité algérienne : « *Nous sommes des arabes, des arabes, dix millions d'arabes. [...] il n'y a d'avenir pour ce pays que dans l'arabisme* »).

La politique linguistique d'arabisation a présenté deux volets, l'un explicite et l'autre implicite. Le premier consistait à remplacer la langue française par la langue arabe dans tous ses usages en Algérie et le second visait à faire tenir à l'arabe classique la place des diverses langues parlées en Algérie : les variétés du berbère et l'arabe algérien .

Cette politique linguistique d'arabisation est mise en œuvre dès le lendemain de l'indépendance. Elle est suivie dans l'enseignement mais elle concerne aussi bien

l'administration et l'environnement graphique en considérant que qu'avec la langue arabe et l'Islam le peuple algérien se débarrasse de la langue et de la culture coloniale d'un coté, et de l'autre coté restaurer l'identité nationale. De ce fait « culture nationale= arabe littéral, culture nationale= islam, et arabe littéral= islam. Ces équations vont emprisonner et clôturer toute politique culturelle et linguistique dont l'opposition idéologique et linguistique entre élites arabisantes et francisant.

L'évolution de la politique linguistique et éducative en Algérie.

- 1963 : enseignement de l'arabe dans toutes les écoles primaires, à raison de 10 heures d'arabe sur 30 heures de français.
- 1964 : l'arabisation totale de la première année primaire, pour cela les autorités font venir 1000 instituteurs égyptiens.

-A l'université d'Alger un institut islamique est crée et l'ancienne Licence en arabe transformée en licence monolingue sur le modèle oriental.

- 1967 : l'arabisation de la 2eme année primaire.

-Implantation d'une section arabe à la faculté de droit.

- 1968 :-création d'une licence d'histoire en arabe.

-Une ordonnance rend obligatoire pour les fonctionnaires la connaissance de la langue nationale.

-Arabisation de la fonction politique

- 1970 : déploiement progressif de l'arabisation dans le secteur éducatif
- 1971 : année de l'arabisation, en avril, trois décisions sont prises par les responsables de l'éducation :

-arabisation totale des troisième et quatrième années du primaire

-arabisation du tiers des sections ouvertes dans la première année du cycle moyen

-arabisation du tiers des sections scientifiques au niveau de la première année du cycle secondaire

(C'est- à- dire création dans les collèges et les lycées de classes dites « arabisées »avec enseignement des mathématiques, sciences naturelles, histoire, géographique, physique et chimie en arabe « classique »)

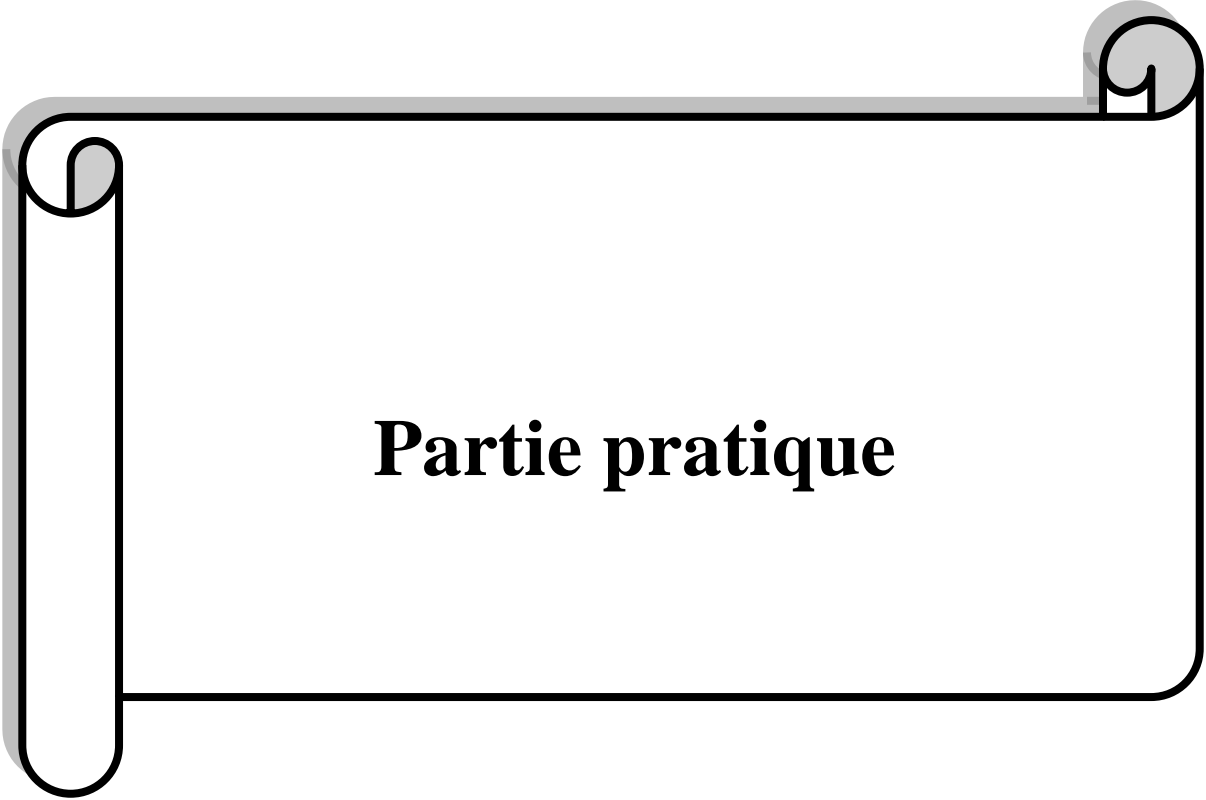
- 1974 : réforme de l'éducation et « *développement de la compétence linguistique permettant l'accès à la documentation et à l'information scientifique et technique* » (Ministère des enseignements primaire et secondaire, Alger, 1974)
- **L'école fondamentale** (1980-1990)
- 1980 : première année d'apprentissage du français à la 4^{ème} année primaire
- 1981 : première promotion de bacheliers arabisants, Ces promotions arabisantes ont suscité également l'arabisation des filières de lettres et des sciences humaines à l'université.
- 1983-1986 :-Au secondaire, le français est la langue d'enseignement pour la série « transitoires » (bilingues) et la langue arabe est la langue d'enseignement pour la série « lettres »
- 1990-1991 : le manuel de 3^{ème} A.S, élaboré 1982, est été retiré dès 1990-1991, jugé inadapté au programme, mais pas remplacé
- 1998 : Celui de première année secondaire (1^{er} A.S), renouvelé en 1998, allège le programme.
- 2003 :l'enseignement de la langue française qui débutait auparavant en quatrième année fondamentale a été avancé de deux années (2^{ème} année primaire) à raison de trois heures par semaine
- 2004 : le manuel de 2^{ème} A.S est le seul qui date de 1984 et qui demeure jusqu'en 2004.
- 2006 : le volume horaire de trois heures est passé à quatre heures hebdomadaires.
- 2007 : nouvelle réforme concernant le français, l'enseignement de cette langue sera entamé au cycle primaire à partir de la troisième année primaire.

Après l'indépendance, malgré un recul sensible du à l'application de la politique d'arabisation, le français reste encore une langue très utilisée en Algérie. Après plus de cinquante ans d'indépendance, langue française occupe encore une place important dans les institutions algériennes. Actuellement, au cycle de l'enseignement primaire, l'introduction du français intervient dès la troisième année scolaire. Dans l'enseignement supérieur, il est la langue d'enseignement des disciplines scientifiques et techniques, de même il est présent dans les mass media (la télévision et la radio nationale : chaine3, canal Algérie, radio Algérie internationale, etc) Quant à la presse écrite, on constate la présence de plusieurs quotidiens en langue française (Liberté, Le soir, EL **Watan**, **L'Horizon**,...etc.) De plus, la langue française

est généralement utilisée dans la production littéraire et intellectuelle en Algérie. En témoignent aujourd'hui les écrivains algériens d'expression française, tel **A.Djebar** (les alouettes naïves), **Y.Khadra** (L'écrivain), **B.Sensal** (le village allemand). Le français reste largement utilisé dans le secteur économique et financier. Certaines institutions comme la banque, les postes et télécommunication fonctionnent en français. Le français occupe une place de choix au sein de la société algérienne.

Le statut de la langue française en Algérie est unique, elle véhicule l'officialité de l'Etat sans être la langue officielle, une langue secondaire et étrangère, mais un outil de transmission du savoir et le moyen de faire les échanges. Selon **SEBAA.R** « *Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et différents canaux. Et sans être la langue d'université elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche. Le travail s'effectue encore essentiellement en langue française* »

La politique linguistique adoptée par l'Algérie doit prendre ces langues comme de riches et non pas comme un danger qui menace le statut de l'arabe. Selon **KH.TALEB.IBRAHIMI** « *Une grande partie de la population algérienne fut-elle ou non scolarisée a une compétence-même passive-en français* ».



Partie pratique



**Considération
méthodologiques**

Considérations méthodologiques

Nous allons définir le déroulement de notre enquête sur le terrain en présentant nos informateurs et notre questionnaire.

Le déroulement de l'enquête

Pour rendre compte des attitudes et des représentations linguistiques qu'ont les étudiants des trois départements envers le français dans l'enseignement scolaire, nous avons opté pour une enquête de terrain en ayant choisi le questionnaire comme un outil d'investigation.

En commençant par le département de français, nous avons distribué le questionnaire aux étudiants dans la salle de lecture en leur expliquant l'objet de notre enquête de travail. Nous avons récupéré le questionnaire sur place. Ensuite nous sommes passées au département amazigh, puis au département arabe en procédant de la même manière. Il faut noter aussi qu'au département arabe, nous avons eu quelques difficultés liées à la compréhension de certaines questions d'où la nécessité d'expliquer les questions pour la plupart des enquêtés. Nous avons aussi été confrontés au refus de nombreux étudiants de répondre à nos questions.

Le questionnaire

Notre questionnaire se compose de 9 questions dont certaines sont des questions fermées et d'autres sont des questions semi fermées et des questions ouvertes. L'objectif de ce dernier est de déceler les représentations et les attitudes des étudiants de la faculté des langues envers la langue française.

Les trois premières questions ont pour le but de nous fournir des informations sur nos enquêtés, comme leur sexe, langue maternelle et langue d'étude. La deuxième série de questions vise à avoir des informations chez nos enquêtés sur l'importance de l'apprentissage de la langue française à l'école et leurs opinions. La troisième série de questions vise à déceler les attitudes et les représentations des enquêtés sur l'utilisation du français dans l'enseignement des matières littéraires et l'enseignement des matières scientifiques.

Considérations méthodologiques

L'échantillon

Notre échantillon est constitué de 60 étudiants de la faculté des lettres et des langues de l'U.M.M.T.O, à raison 20 étudiants de chaque département, (département français, d'arabe et amazigh).Le public que nous avons choisi pour répondre à nos questions est constitué des étudiants de Master toutes spécialités confondues.

La variable sexe n'est pas pertinente dans ce travail, car nous n'avons pas constaté de différence spécifique entre les réponses données par les étudiantes et celle données par les étudiants.



Analyse des données

Analyse des données

Concernant l'analyse des résultats du questionnaire, nous avons opté pour une démarche qui s'organise en deux moments en nous appuyant sur nos deux hypothèses de travail énoncées dans l'introduction. Dans le premier moment de l'analyse l'accent est mis sur la langue d'étude de nos informateurs à l'université (français, arabe, amazigh). Nous cherchons à cerner les attitudes et les représentations qu'ont les étudiants à l'égard du français dans l'enseignement, selon qu'ils soient inscrits dans tel ou tel des trois départements.

Dans le second moment de l'analyse l'accent est mis sur la langue maternelle qu'ont les étudiants des trois départements. Nous tacherons ainsi de savoir si la différence de langue maternelle (kabylophone/ arabophone) peut influencer sur les attitudes qu'ont les étudiants et leur représentation à l'égard du français dans le système scolaire.

Pour ce qui est de la présentation des réponses données à chaque questions, nous exposons successivement les réponses qui sont données par les étudiants des trois départements cela nous permet non seulement de prendre connaissance des réponses données mais aussi de pouvoir les comparer pour en relever les similitudes et les différences.

Premier moment de l'analyse

Question n° 3 : Que pensez –vous de l'importance du française dans votre parcours d'étude ?

Très importante importante peu importante

Tableau n° 1 : le tableau ci-dessous illustre quantitativement les réponses données par les étudiants des trois départements à cette question relative à l'importance de la langue française dans leurs parcours scolaire.

Attitudes / départements	Très importante	importante	Peu importante
Français	100%	0%	0%
Arabe	40%	20%	40%
Amazigh	70%	0%	30%

Analyse des données

1 .Département français : Il apparaît que la totalité (100%) des étudiants considèrent que cette langue française est « très importante » dans le parcours scolaire. Ils affichent une attitude positive et favorable à l'égard du français dans l'enseignement. Ainsi ils élaborent des représentations valorisantes vis à vis du français à l'école.

Extraits :

- copie n° 1 « *la langue française sert de support à notre pensée* ».

-copie n°4 « *c'est la langue la plus répandue en Algérie* ».

- copie n°14 « *après la langue maternelle et la langue d'étude, l'apprentissage d'une nouvelle langue doit enrichir les connaissances de l'individu culturellement* ».

2. Département arabe : On remarque que moins de la moitié (40%) de l'ensemble des enquêtés du département de langue arabe considèrent le français comme une langue « très importante » dans leur parcours scolaire.

Extraits :

- copie n°4 « *parce que c'est la langue que j'utilise beaucoup* ».

- copie n°1 « *car ça m'a permis d'avoir accès à des informations d'ordre scientifique dans mes recherches autant que doctorant* ».

En outre, 20% de l'ensemble répondent en affirmant que le français est « important » dans le parcours scolaire.

Extraits :

-copie n°10 « *elle est beaucoup utilisée en Algérie* »

-copie n°13 « *elle m'a aidé du côté de la culture* »

- copie n°15 « *langue universelle* »

Et 40% de cet ensemble trouvent que cette langue « peu importante ».

Extraits :

- copie n°2 « *ici en Algérie elle ne m'a pas aidé dans ma spécialité* »

-copie n°11 « *parce qu'on n'a pas eu une bonne base* »

Analyse des données

-copie n° 7 « *c'est une langue négligé dans l'école* ».

3. Département amazigh : Une bonne quantité de nos informateurs (70%) considère cette langue « très importante » dans leur parcours d'étude.

Extraits :

- copie n°11 « *parce que je lis des livres, je regarde des émissions et je m'inspire de la langue de Molière* »

-copie n° 7 « *langue mondiale, culture intéressante* »

- copie n°18 « *j'ai gagné la maîtrise de deux langues tamazight et le français* ».

En outre, une petite partie (30%) considère cette langue « peu importante » dans leur parcours scolaire.

Extraits :

- Copie n° 16 « *elle m'a pas aidé* »

-Copie n°1 « *langue de colonisation pas plus* ».

Le tableau ci-dessus avec les taux qu'il présente fait apparaître que les étudiants du département de français sont nettement plus favorable en considérant cette langue française comme étant « très importante », par opposition aux étudiants de lettres arabe qui dans leur majorité considèrent que cette langue est de moindre importance. Par ailleurs les étudiants de département tamazight affirment que la langue française est « très importante » dans leur parcours d'étude et une petite partie, avec un taux de 30%, considèrent que cette langue est de moindre importance.

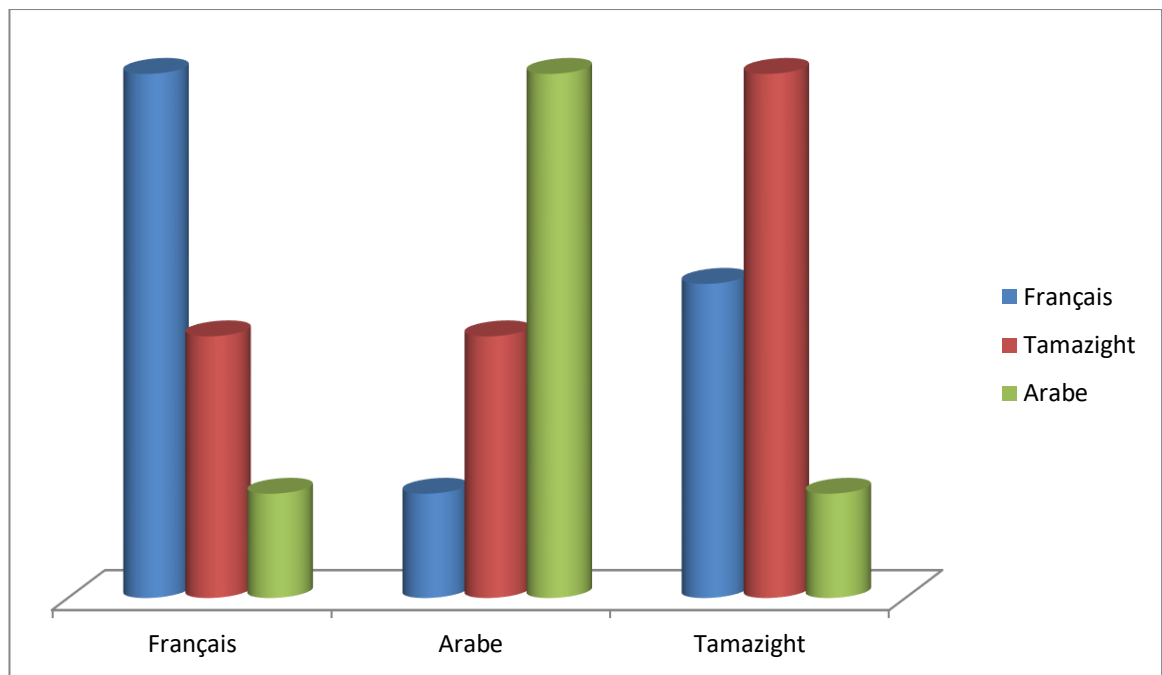
Question n°4 : classez ces langues selon leurs degrés d'importance dans l'enseignement scolaire (1, 2, 3) ?

-Arabe

- Tamazight

- Français

Graphe N° 1 : le classement des langues selon l'ordre de préférence



1. Département français : La totalité (100%) des étudiants de département français présente la langue française en première position. La langue amazighe est donnée en deuxième position (60%) et l'arabe en troisième position (70%)

2. Département arabe : (75%) des étudiants de département arabe présentent la langue arabe en première position, le tamazight en deuxième position (75%) et le français en troisième position (50%)

3. Département amazigh : (75%) des enquêtés du département amazigh présente le tamazight en première position. Une bonne quantité des étudiants, avec un taux de 65% présentent le français en deuxième position et la langue arabe arrive en troisième position avec un taux de 90%.

Ces résultats nous montrent qu'il y a une différence nette dans le classement hiérarchique des trois langues selon les départements français, arabe, tamazight. En effet, la totalité des étudiants du département de français choisissent le français en première position. Pour les étudiants de département amazigh le français est classé en deuxième position et dans le département arabe le français arrive en troisième position.

Analyse des données

Question n°5 : quel jugement portez –vous sur la langue française entant que langue d'étude ?

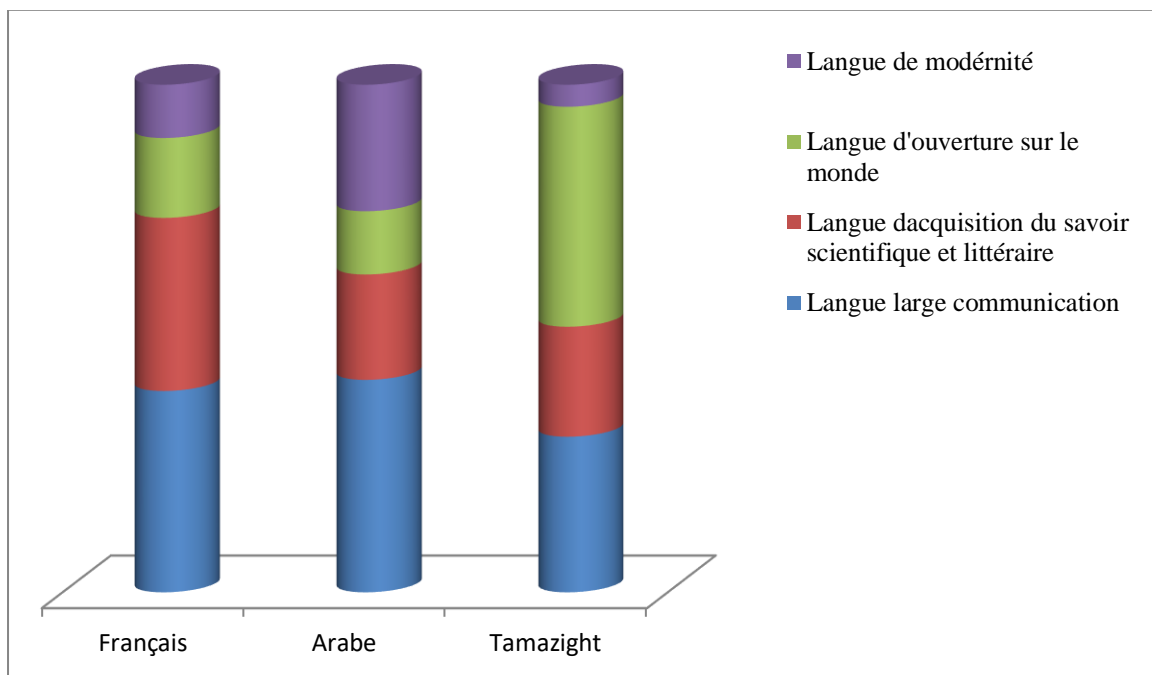
-Langue de modernité

-De large communication

-D'ouverture sur le monde

-D'acquisition du savoir scientifique et littéraire

Graphe N° 2 : Le jugement sur la langue française



1. Département français : (75%) des enquêtés du département français pensent que la langue française est « une langue de large communication ». Une bonne quantité d'étudiants, soit un taux 65% trouve que la langue française est une langue « d'acquisition du savoir scientifique et littéraire ». Une petite partie des enquêtés avec le taux 30% considère la langue française comme « une langue d'ouverture sur le monde », et 20% des enquêtés présentent la langue française comme « une langue de modernité »

2. Département arabe : 50% des enquêtés du département d'arabe pensent que la langue française est une langue de « large communication ». Une quantité d'un taux de 30% présente la langue française comme « langue de modernité », et 25% des étudiants pensent que la langue française est une langue « d'acquisition du savoir littéraire et scientifique ». Une petite

Analyse des données

partie (15%) présente la langue française comme une langue comme langue « d'ouverture sur le monde »

3. Département amazigh : La moitié des enquêtés (50%) du département de tamazight trouve que la langue française est une langue « d'ouverture sur le monde », 35% présentent la langue française comme une langue de « large communication ». Une petite partie (25%) jugent la langue française comme langue « d'acquisition du savoir scientifique et littéraire ». Une infime partie avec un taux de 5% trouve que la langue française est une « langue de modernité ».

D'après les réponses données par les étudiants des trois départements, le français est choisi comme langue de modernité. Certains des enquêtes perçoivent la langue française comme une langue « d'ouverture sur le monde ». D'autres enquêtés considèrent que la langue française est une langue « d'acquisition du savoir scientifique et littéraire ».

Question n°6 : Etes-vous pour ou contre l'enseignement de la langue française dès la première année de l'école primaire ?

- OUI

- NON

Tableau n° 2 : le tableau ci-dessous illustre quantitativement les réponses données par les étudiants des trois départements à cette question relative à l'enseignement de la langue française dès la première année primaire.

Attitudes	OUI	NON
Département		
Français	90%	10%
Arabe	70%	30%
Amazigh	85%	15%

1. Département français : La quasi-totalité des étudiants de lettres françaises, soit 90% présentent une attitude favorable concernant l'enseignement du français dès la première année de l'école primaire.

Extraits :

- Copie n°8 « pour avoir une bonne base dès la première année primaire »,

Analyse des données

-copie n° 5 « *parce que chaque langue qu'on connaît c'est un avantage pour nous* ».

Une infime partie (10%) est défavorable à l'enseignement du français dès la première année primaire.

Extraits :

- Copie n°19 « *c'est la langue étrangère du pays* »

- copie n°10 « *apprendre une deuxième langue simultanément engendrerait une certaine surcharge pour l'apprenant et pourrait donc ne pas supporter un tel apprentissage et négligerait par ce fait d'une d'elle* ».

2. Département arabe : 70% des enquêtés sont favorable à l'enseignement du français en première année de l'école primaire.

Extraits :

-Copie n°3 « *c'est une langue indépendante dans notre pays*»

- Copie n°9 « *pour avoir un équilibre avec d'autre langue* ».

30% présentent une attitude de rejet et répondent par négative quant à l'utilisation du français dès la première année primaire. .

Extraits :- Copie n°5 « *parce que c'est une langue étrangère et de colonisateur* »

- Copie n°9 « *parce que la langue française est un peu dure pour les enfants* ».

3. Département amazigh : La majorité de nos informateurs, soit 85% sont favorables à l'enseignement de cette langue française en première année primaire.

Extraits :

-copie n°9 « *l'enfant sera ouvert sur toutes les langues* »

-copie n°3 « *pour avoir une capacité de cette langue* »

-copie n°11 « *ça permet d'ouvrir pas mal d'horizons intellectuels, faire des découvertes, améliorer le potentiel linguistique et s'ouvrir sur d'autres culture* ».

En revanche un taux de 15% des étudiants de langue tamazight expriment un rejet concernant l'enseignement du français dès la première année primaire.

Analyse des données

Extraits :

-copie n°12 « *je préfère l'anglais* »

-copie n°8 « *il faut étudier la langue maternelle puis les autres langues* ».

Il apparaît donc que la majorité des enquêtés dans les trois départements (français, arabe, amazigh) expriment une attitude favorable à l'enseignement de langue française dès la première année primaire.

Question n°7 : Pensez-vous que l'enseignement du français doit se faire dans le même volume horaire que la langue arabe ?

-OUI

-NON

Tableau n°3 : le tableau ci-dessous illustre quantitativement les réponses données par les étudiants des trois départements à cette question relative à l'enseignement du français dans le même volume horaire que l'arabe.

Attitudes / Département	OUI	NON
Français	80%	20%
Arabe	95%	5%
Amazigh	70%	30%

- Département français :** 80% des enquêtés de département français sont favorable à l'enseignement du français dans le même volume horaire que la langue arabe.

Extraits :

-Copie n°1 « *Etant pas arabophone, on peut développer des degrés de divergence (la langue)* »

-copie n°5 « *pour qu'il y soit un équilibre entre les deux langues* »

Et 20% des enquêtés ont une attitude défavorable.

Extraits :

- copie n° 10 « *après l'acquisition de la langue arabe, l'apprenant doit se focaliser sur l'apprentissage de cette langue et donc avoir un volume horaire plus riche* ».

Analyse des données

-Copie n°8 « *j'aimerais bien avoir le français plus d'horaire que l'arabe* »

2. Département arabe : La quasi-totalité, soit 95% des enquêtés sont favorable à l'enseignement du français dans le même volume horaire que l'arabe .

Extraits :

Copie n°7 « *car elles ont la même valeur* »

- copie n°4 « *parce que nous les kabyles on utilise beaucoup le français* ».

5% des étudiants sont défavorable pour avoir ces deux langues dans le même volume horaire d'enseignement.

Extraits :

- copie n° 2 « *l'arabe beaucoup plus car elle est ma langue maternelle* »

- copie n°12 « *le français est la langue du colonisateur et de l'ennemi pas plus* ».

3. Département amazigh : la plupart des étudiants du département de tamazight , soit un taux de 70%expriment une attitude favorable à l'enseignement du français dans le même volume horaire que l'arabe .

Extraits :

- copie n°5 « *pour ne pas trouver des difficultés entre les deux langues* »

- copie n°15 « *pour avoir le même niveau entre ces langues* ».

30% des enquêtés sont défavorables.

Extraits :

- copie n°11 « *le français doit être maîtrisé dès le jeune âge, pour du avenir radieux le français est nécessaire. L'arabe est limité dans les pays arabes on utilise l'anglais* »

Dans les trois départements (français, arabe, amazigh) on relève que la pluparts des étudiants sont favorable à l'enseignement du français avec le même volume horaire que l'arabe. En revanche une partie minime est défavorable à l'enseignement du française dans le même volume horaire que l'arabe

Analyse des données

Question n°8 : Est-ce que vous êtes pour ou contre l'utilisation du français pour l'enseignement des matières scientifiques (physique, mathématiques, sciences) ?

-OUI

-NON

Tableau n° 4 : le tableau ci-dessous illustre quantitativement les réponses données par les étudiants des trois départements à cette question relative à l'enseignement des matières scientifiques en langue française .

Attitudes Département	OUI	NON
français	100%	0%
arabe	90%	10%
tamazight	100%	0%

1. Département français : la totalité 100% des enquêtés du département français affichent une attitude favorable à l'enseignement des matières scientifiques en français

Extraits :

- copie n°15 « *c'est dernières sont des matières qui s'étudient en français car il y'a certains termes qui ne s'explique pas en arabe* »

-copie n°5 « *déjà les variétés de mesure internationale est en français même quant on enseigne en arabe* »

2. Département arabe : 90% des étudiants de lettres arabes sont favorables à l'enseignement des matières scientifiques en français.

Extraits :

- copie n°17 « *c'est la langue des sciences* »

-copie n°19 « *la plupart des termes scientifiques sont en français* ».

Une petite partie 10% des étudiants expriment une attitude de rejet concernant l'enseignement de ces matières en français.

Analyse des données

Extraits :

- copie n°12 « *l'anglais est plus dominante* ».
- copie n°16 « *je n'aime pas la langue française* ».

3. Département tamazight : la totalité (100%) des étudiants de langue tamazight sont favorables à l'enseignement des matières scientifiques en français.

Extraits :

- copie n°1 « *ces matières nécessitent la langue française pour faciliter la compréhension* »
- copie n°3 « *parce que je trouve que ces des matières scientifiques de préférence les enseigner en français* ».

Question n°9 : Est-ce que vous êtes pour ou contre l'utilisation du français pour l'enseignement des matières littéraires (philosophie, histoire-géographie)?

-OUI

-NON

Le tableau n°5 : le tableau ci-dessous illustre quantitativement les réponses données par les étudiants des trois départements à cette question relative à l'enseignement des matières littéraires.

Attitudes Départements	OUI	NON
Français	75%	25%
Arabe	40%	60%
Amazigh	70%	30%

1. Département français : 75% des étudiants de département français sont pour l'enseignement des matières littéraires en français.

Extraits : -copie n° 10 « *l'acquisition sera plus facile par rapport à la richesse du vocabulaire de la langue française* »

Analyse des données

-copie n° 2 « à la base philosophie est faite en latin et le français et beaucoup plus proche du latin que l'arabe ».

- copie n°16 « large vocabulaire littéraire qui facilite la compréhension et l'assimilation ».

-copie n°19 « pour élargir ses horizons et apprendre à débattre en divers langues ».

Une infime partie avec un taux de 5% exprime une attitude de rejet à l'enseignement des matières littéraires en français.

Extraits :

-copie n°3 « on doit étudier ces matières en langue arabe puisque on est dans un pays arabe ».

-copie n°20 « parce que chaque langue appartient à une certaine communauté ».

-copie n°18 « parce que sont des matières riche en langue arabe ».

2. Département arabe : 40% des étudiants de département arabe sont favorables à l'enseignement des matières littéraires en français.

Extraits :

-copie n°5 « pour partager nos idées et histoire avec le monde entier et nous comprendre ».

-copie n°1 « parce que c'est une langue riche dans les sciences humaines ».

-copie n°12 « pour bien améliorer et comprendre cette langue ».

Une bonne partie des étudiants avec un taux de 60% sont favorable à l'enseignement des matières littéraires en français

Extraits :

-copie n°10 « la langue française est très compliqué ».

-copie n°6 « parce que ça risque de la disparition de la langue arabe ».

-copie n°2 «le manque de maitrise de la langue française complique la compréhension ».

3. Département amazigh : 70% des étudiants du département amazigh sont favorables à l'enseignement des matières littéraires en français.

Analyse des données

Extraits :

-copie n°11 « *parce que on comprendra mieux et même le niveau sera élevé* ».

-copie n°17 « *on peut l'utiliser dans tous les domaines* ».

-copie n°12 « *le français est une langue du savoir* ».

-copie n°10 « *elle développe le savoir chez l'élève dans les matières littéraires car c'est une langue vaste alors elle donne l'opportunité de bien maîtriser ses matières* ».

Une petite partie des enquêtés avec un taux de 30% sont défavorables à l'enseignement des matières littéraires

Extraits :

-copie n°7 « *c'est dur d'étudier c'est matières en langue française* ».

-copie n°15 « *la langue arabe est plus acquise pour ces matières* ».

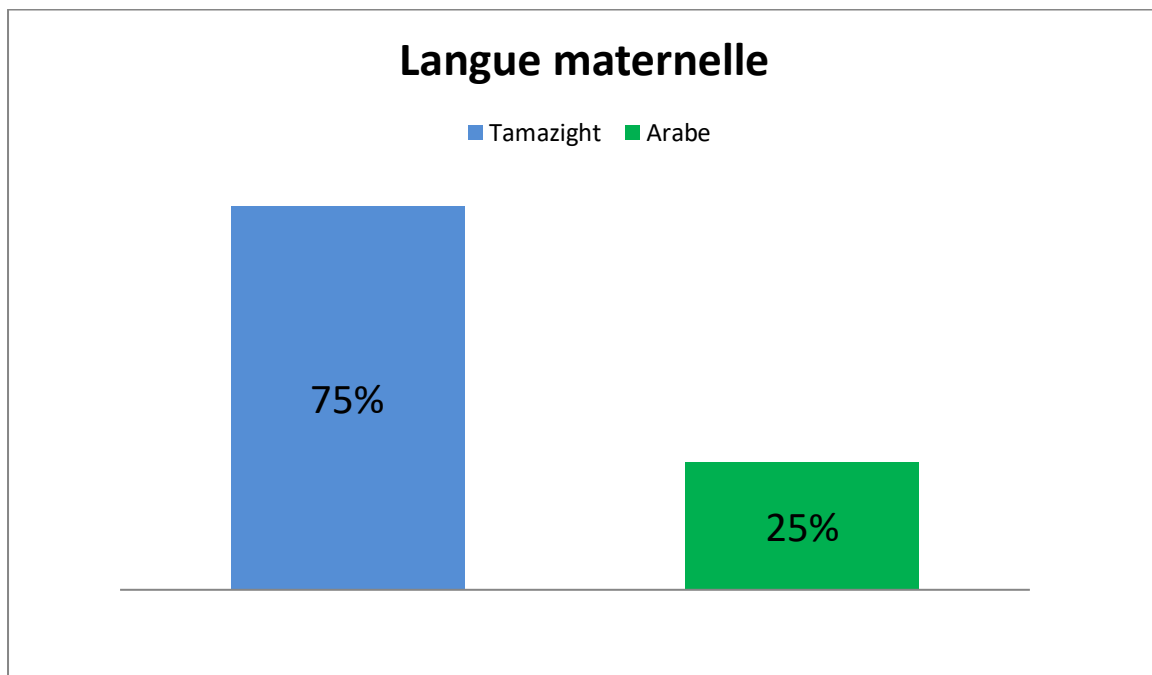
Deuxième moment d'analyse

Dans ce second moment nous procédons à l'analyse des résultats du questionnaire selon notre deuxième hypothèse mettant l'accent sur la différence de langue maternelle de nos enquêtés (arabophone / Kabylophone). Par ailleurs nous devons signaler que c'est uniquement au niveau du département d'arabe que nous avons pu avoir des informateurs arabophones. Dans les départements de Français et Amazigh tous nos informateurs sont des kabylophones. De ce fait nous nous limitons dans ce second moment à l'analyse des résultats du questionnaire obtenus au niveau du département lettre et langue Arabe.

Question n° 1 : Quelle est votre langue maternelle ?

-Arabe

-Tamazight



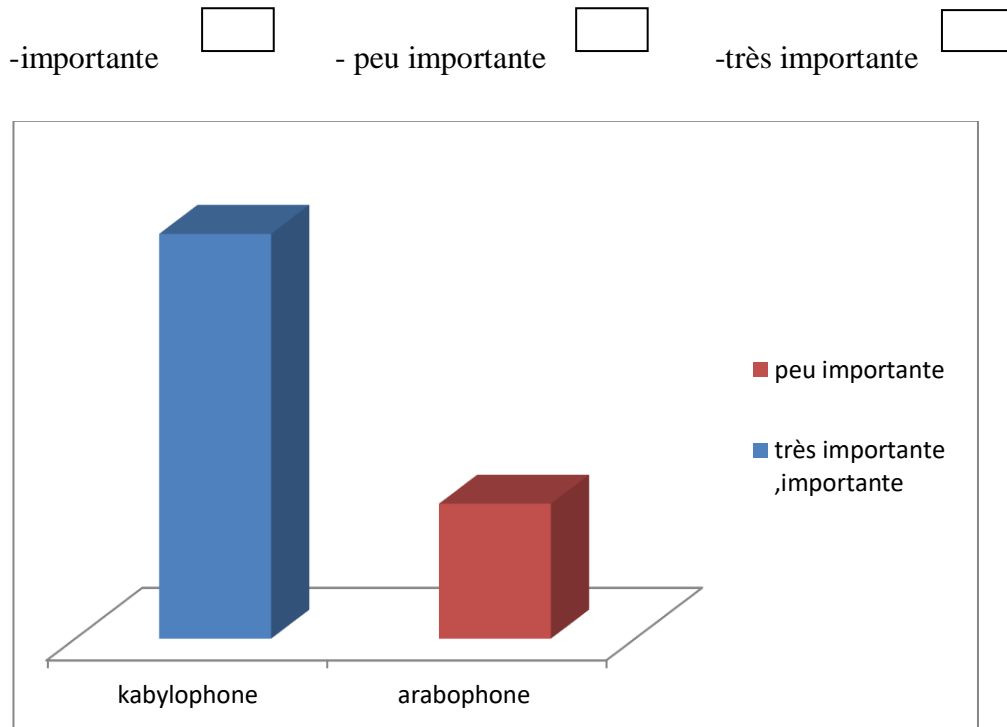
Graphe N°01

Le nombre des enquêtés dont la langue maternelle est le kabyle est supérieur à celui des enquêtés ayant l'arabe dialectal comme langue maternelle à raison de 75% pour le kabyle et 25% pour l'arabe. Cela s'explique par le fait que le lieu de l'enquête est kabylophone. Et

Analyse des données

que peu d'étudiants issus d'autres régions du pays viennent poursuivre des études de lettre et langue arabe à Tizi-Ouzou.

Question n°03 : Que pensez –vous de l'importance du français dans votre parcours d'étude ?



Graphe N°02

Les kabylophones trouvent que la langue française est « importante » et « très importante » dans leurs parcours scolaires avec un taux de 75%, cela peut s'expliquer par l'ancrage du français en région kabylophone.

Extraits :

-Copie n°6 « pour faciliter la communication »

-Copie n°4 « parce que c'est la langue utilisé beaucoup même dans la rue »

-Copie n°3 « elle enrichie nos vocabulaire »

Chez les arabophones (25%) de nos enquêtés voient le français « peu importante » dans leurs parcours d'étude

Analyse des données

Extraits :

-Copie n°9 « *parce que on utilise la langue arabe dans tous les domaines de la vie soit les études ou bien la vie (Algérie) ».*

-Copie n°2 « *ici en Algérie elle ne m'a pas aidé car ma spécialité c'est l'arabe »*

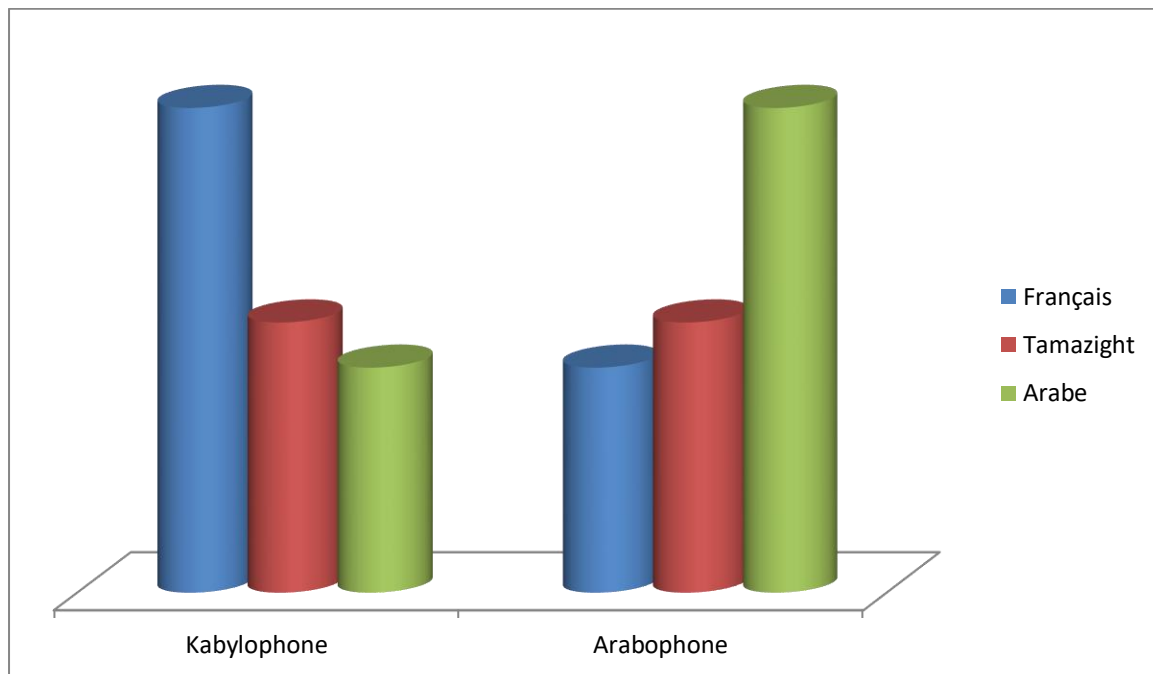
-Copie n°7 « *c'est une matière négligé dans l'école »*

Question n°04 : classez ces langues selon leurs degrés d'importance dans l'enseignement scolaire (1, 2, 3) ?

-Arabe

-Tamazight

-Français



Graphe N°03

Il apparait que 60% des kabylophones classent le français en première position. La langue tamazight quant à elle est classée en deuxième position (46%) cela est du au fait que c'est leurs langue maternelle .Pour ce qui est de la langue arabe (86%) est classée en troisième position dans les préférences linguistiques des étudiants.

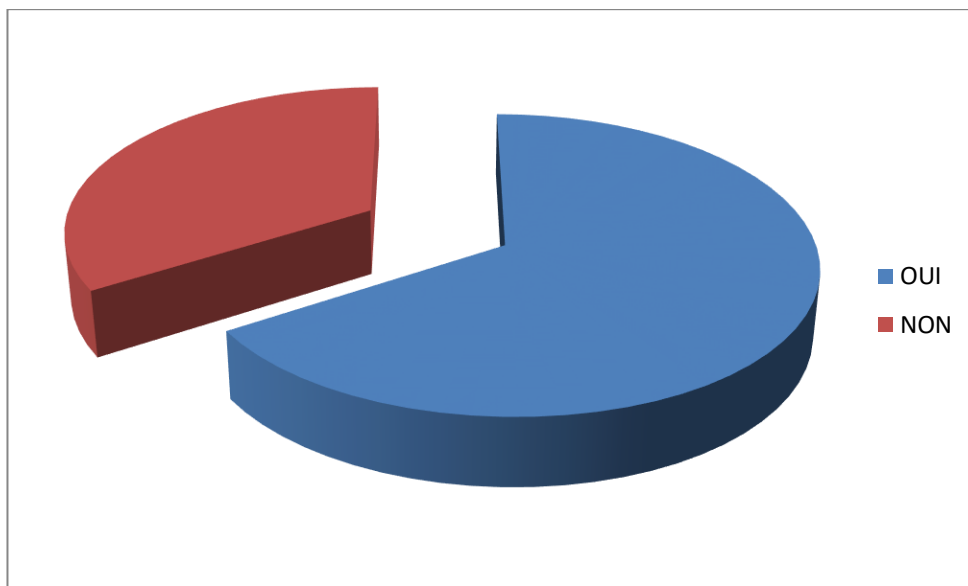
Chez les arabophones (100%) l'arabe est classé en première position. Concernant la langue tamazight elle est classée par les arabophones en deuxième position (100%) dans leurs préférences linguistiques, quant à la langue française elle est classée en troisième position (100%).

Analyse des données

Le résultat de cette question montre la différence d'opinion envers la langue française. Les kabylophones présentent le français à la première position et les arabophones présentent le français à la troisième position.

Question n°06 : Etes- vous pour ou contre l'enseignement de la langue française dès la première année de l'école primaire ?

-OUI -NON



Graphe N°04

Chez les kabylophones, 66% de nos enquêtés affichent une attitude favorable à l'enseignement du français dès la première année primaire. En revanche 34% seulement des kabylophones sont défavorable.

Extraits : favorables

-Copie n°8 « *parce que c'est facile à l'enfant de comprendre cette langue* »

-Copie n°19 « *la langue française est beaucoup utilisé à Tizi-Ouzou* »

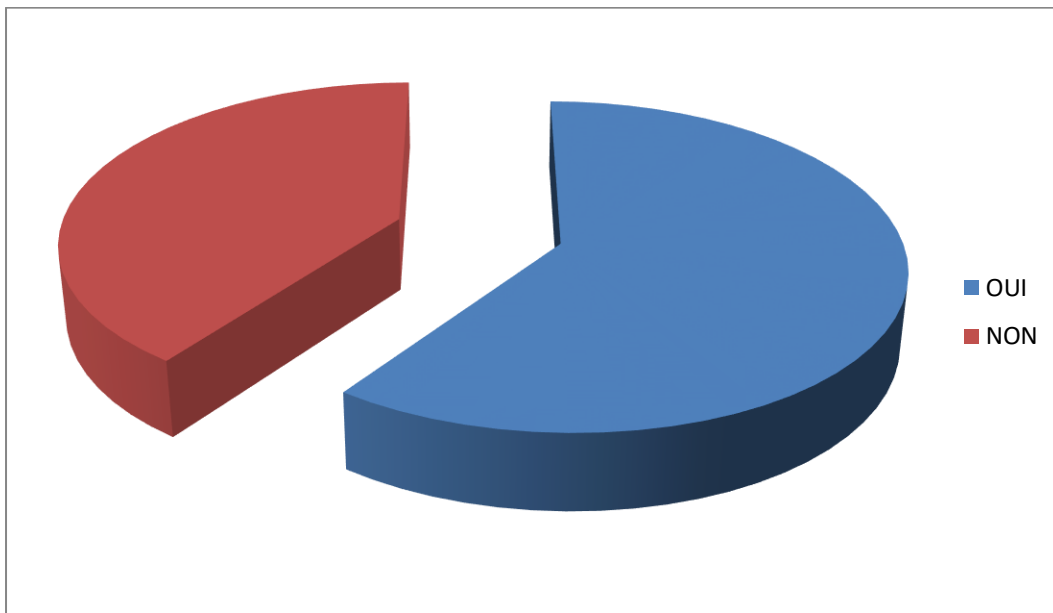
-Copie n°15 « *les enfants font initiation française avant l'école ce qui facilite la compréhension et l'apprentissage de cette langue* »

Analyse des données

Extraits : défavorables

- Copie n°5 « *l'enfant n'est pas près d'apprendre d'autres langues étrangères* »
- Copie n°1 « *c'est une langue étrangère* »

Cela explique que le français est largement répandu chez les kabyllophones, que la langue française est mieux perçue que la langue arabe.



Graphe N° 05

Chez les arabophones, il apparaît qu'une bonne partie (60%) des arabophones sont pour l'enseignement de la langue française dès la première année primaire. En revanche (40%) des arabophones sont contre.

Extraits : favorables

- Copie n°12 « *pour avoir une bonne base dans cette langue étrangère* »
- Copie n°2 « *pour découvrir d'autres langues* »

Extraits : défavorables

- Copie n°9 « *parce que la langue française est un peu dure pour l'enfant* »
- Copie n°10 « *le programme est trop chargé pour l'enfant* ».

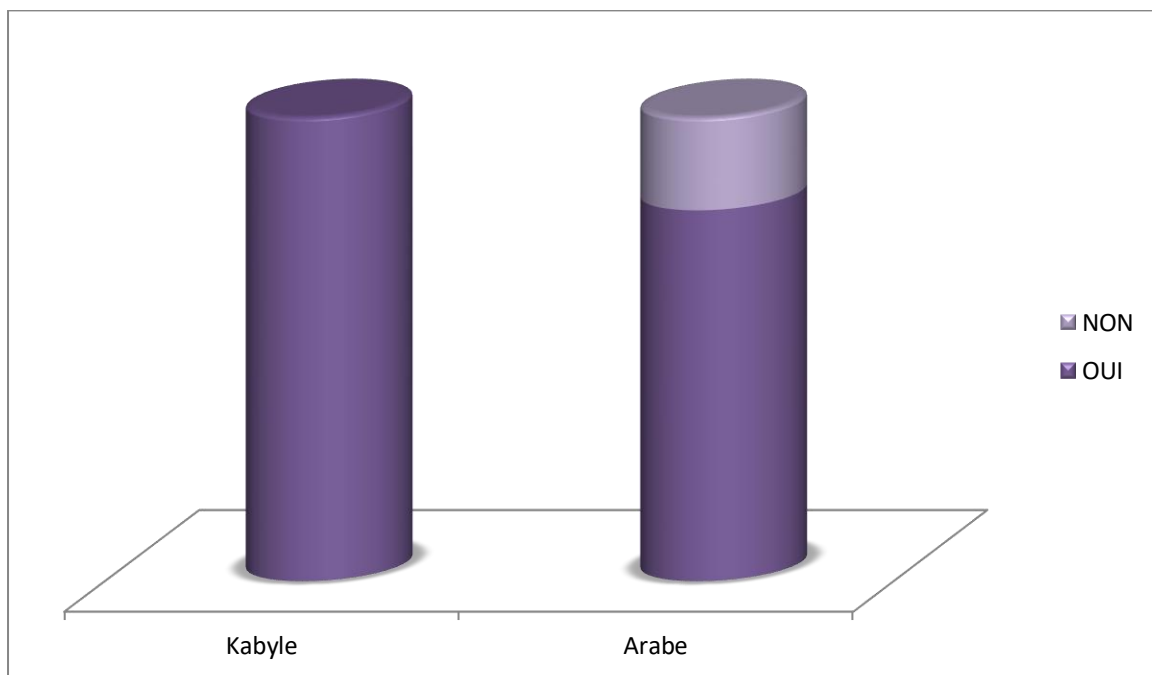
Analyse des données

Cela montre qu' une bonne partie de nos enquêtés arabophones sont également favorables à l'enseignement du français dès la première année de l'école primaire, ils considèrent le français comme utile pour l'acquisition du savoir et pour l'ouverture à la culture universelle.

Question n°07 : Pensez-vous que l'enseignement du français doit se faire dans le même volume horaire que la langue arabe ?

-OUI

-NON



Graphique N°06

Chez les kabylophones, 100% de nos enquêtés sont pour l'enseignement du français dans le même volume horaire que l'arabe.

Extraits :

- Copie n° « *parce que nous les kabyles on utilise beaucoup la langue française* ».

-Copie n°1 « *elles sont deux langues égales* ».

-Copie n° « *pour moi ils ont le même statut* ».

Analyse des données

Chez les arabophones, 80% de nos enquêtés sont pour l'enseignement du français dans le même volume horaire que la langue arabe. En revanche une seule personne de nos enquêtés, soit (20%), est contre.

Extraits : favorables

-Copie n° « pour avoir le même niveau dans les deux langues ».

-Copie n° « pour avoir la même place »

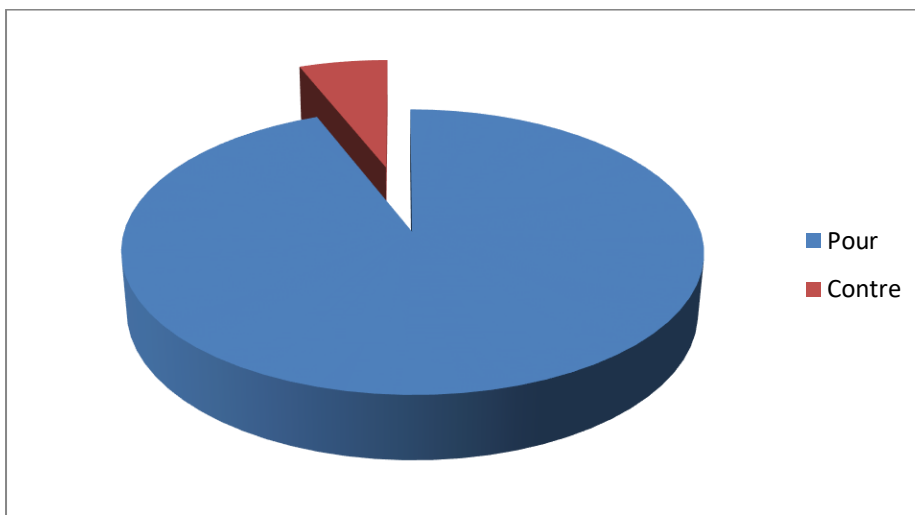
Extraits : défavorable

-Copie n° « l'arabe beaucoup plus car elle est ma langue maternelle »

Question n°08 : Est-ce que vous êtes pour ou contre l'utilisation du français pour l'enseignement des matières scientifiques (physique, mathématiques, sciences) ?

-OUI

-NON



Graphique N°07

Chez les kabylophones, 94% de nos enquêtés sont pour l'utilisation du français dans l'enseignement des matières scientifiques, et 6% soit un étudiant affiche une attitude défavorable à l'enseignement des matières scientifiques en français non pas par préférence à l'arabe mais parce qu'il préfère l'anglais.

Analyse des données

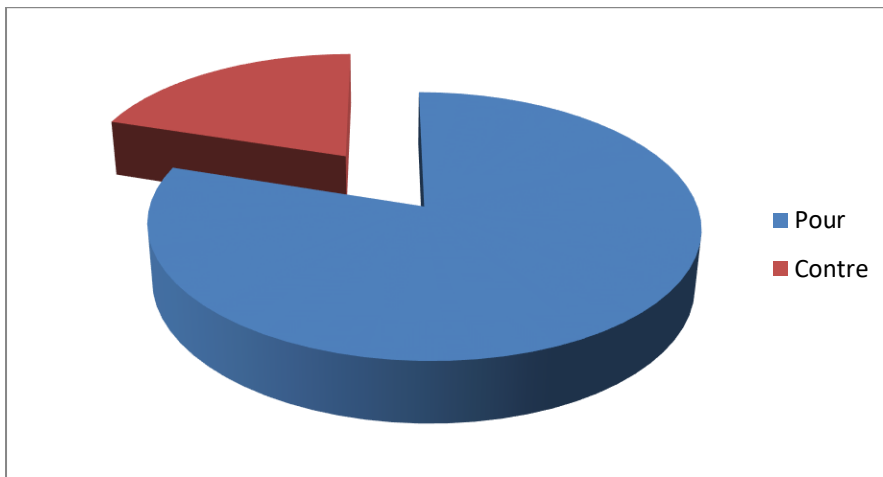
Extraits : Pour

-Copie n°6 « *c'est la langue des sciences* »

-Copie n°3 « *elle facilite la transmission du savoir* »

Extraits : Contre

-Copie n°1 « *parce que l'anglais est plus dominante* »



Graphe N°08

Chez les arabophones, 80% de nos informateurs expriment une attitude favorable à l'enseignement des matières scientifiques. En revanche 20% expriment une attitude défavorable.

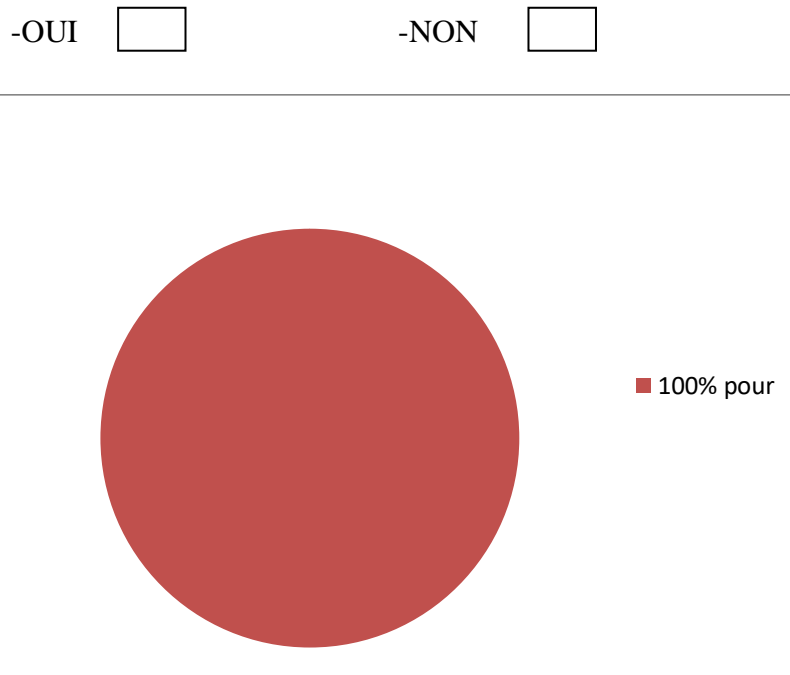
Extraits : Pour

-Copie n°9 « *parce que la plus part des termes scientifiques sont avec la langue française ou anglaise* ».

Extrait : Contre

-Copie n°10 « *il ya des gens qui n'aime pas la langue française* ».

Question n°09 : Est-ce que vous êtes pour ou contre l'utilisation du français pour l'enseignement des matières littéraires (philosophie, histoire-géographie) ?

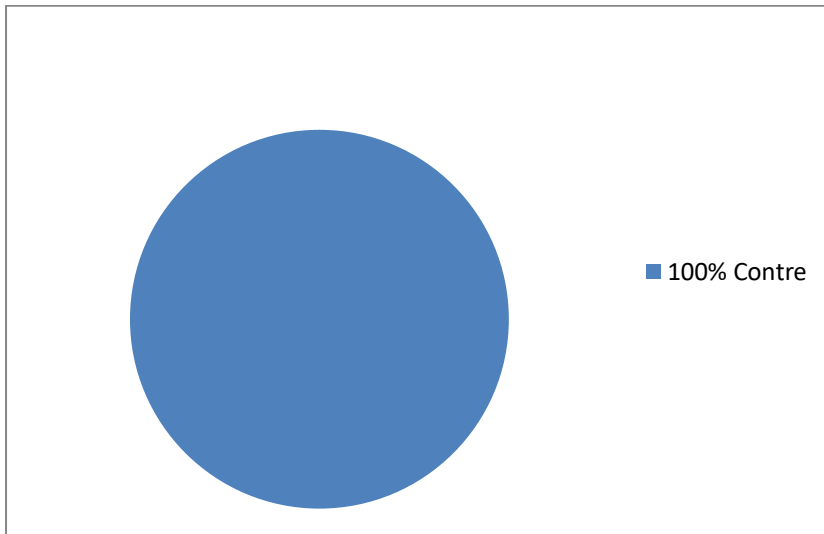


Graphe N°09

Chez les kabylophones, Il apparait que la totalité (100%) de nos enquêtés sont pour l'enseignement des matières littéraires en français.

Extraits :

- Copie n°1 « *parce que c'est une langue riche dans sciences humaines* »
- Copie n°13 « *parce que nous donne beaucoup d'informations* »

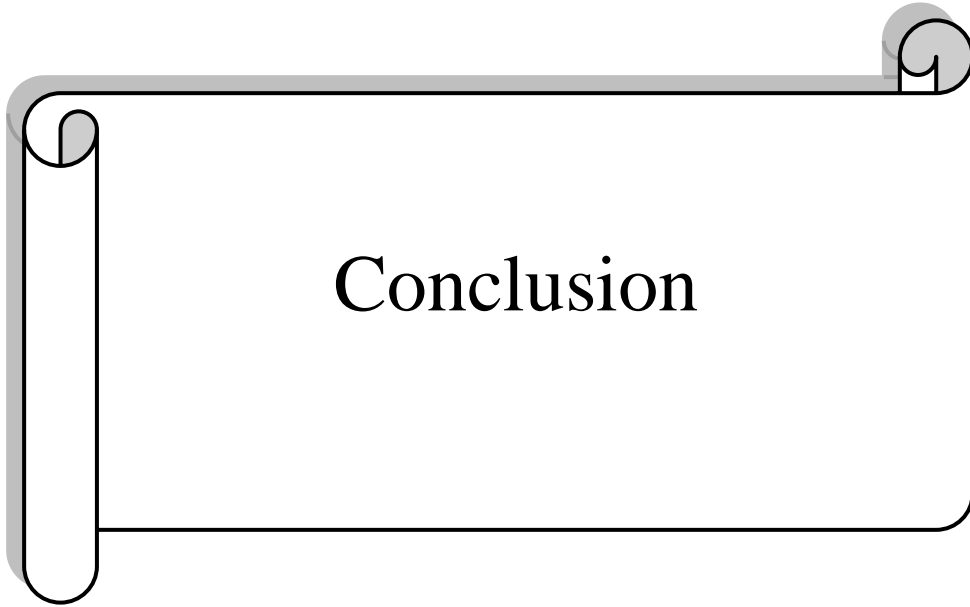


Graphe N°10

Chez les arabophones la totalité (100%) de nos enquêtés est contre l'utilisation du français dans les matières littéraires.

Extraits :

- Copie n°2 « *manque de maitrise de la langue française complique la compréhension* ».
- Copie n°9 « *parce que sont des matières qui oblige l'étudiant d'être fort en langues et la plupart des élèves sont pas fort en français* ».
- Copie n°10 « *la langue française très compliquer* ».



Conclusion

Conclusion

A l'issue de ce modeste travail, dans lequel nous nous intéressons à l'importance et au rôle du français dans l'enseignement scolaire algérien, L'enquête que nous avons menée nous révèle qu'en général la langue française acquiert un statut privilégié dans les représentations et attitudes linguistiques qu'ont les étudiants des trois départements de langues (Français Arabe Amazigh) à son égard . Ces étudiants des trois départements considèrent le français comme la langue du savoir universelle et le perçoivent comme le bon moyen de faire de la recherche et d'accéder à la documentation spécialisée.

Pour la plupart d'entre eux ils sont favorables à l'utilisation de cette langue pour l'enseignement des matières scientifiques et ils sont également favorables à l'augmentation du volume horaire pour son enseignement en tant que langue au niveau de l'école primaire. Les étudiants du département de Français et du département Amazigh sont majoritairement favorables à l'enseignement des matières littéraires en français contrairement aux étudiants de département arabe qui expriment un sentiment de rejet envers l'enseignement de ces matières en français.

Ces résultats nous permettent de confirmer notre première hypothèse de travail, selon laquelle la différence de langue d'étude à l'université ne provoque pas de différences majeurs dans les attitudes et les représentations linguistiques qu'ont les étudiants à l'égard du français dans l'enseignement scolaire.

S'agissant de la différence de langue maternelle chez les étudiants (kabylophone/arabophone), l'enquête révèle que les kabylophones des trois départements sont nettement favorables d'une part à l'utilisation du français pour l'enseignement des matières scientifiques et littéraires et d'autre part, pour l'enseignement de la langue française et son volume horaire dans le cycle primaire.

En revanche les arabophones sont favorables dans leur majorité à l'usage de cette langue française pour l'enseignement des matières scientifiques et pour l'enseignement de la langue française et son volume horaire dans le cycle primaire par contre l'enseignement des matières littéraires en français sont contre.

Ces données vont nous permettre de considérer que la différence de langue maternelle engendre une différenciation dans les attitudes et représentations linguistiques qu'ont les étudiants à l'égard de la place du rôle du français dans l'enseignement

Conclusion

Conclusion



Références bibliographiques

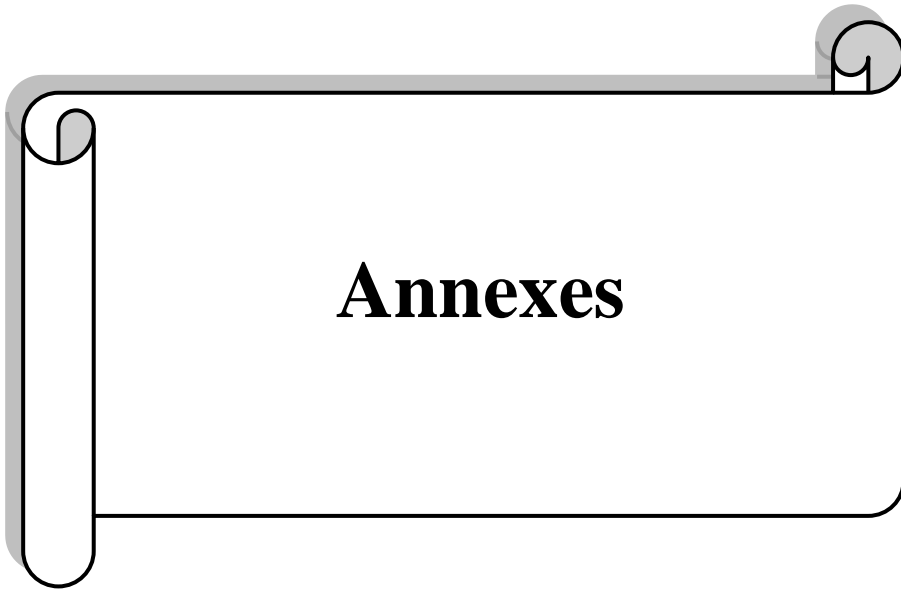
Références bibliographiques

Ouvrages

- **Serge. Moscovici**, (1976) « *psychologie des représentations sociales* » Édition de Nikos Kalampalikis
- **Denise. Jodelet**, (Octobre 1984 .361) « *Représentation sociale : phénomène, concept et théorie* »
- **Labov. William**,(1972.154),édition de minuit, Paris
- **L.J.Calvet**,(1993.44) « *La sociolinguistique, collection que sais-je ?* »,Presses Universitaires de France
- **L.J.Calvet**, (1999) « *La guerre des langues et les politiques linguistiques* » HACHETTE
- **H.Boyer** (1996 Paris .101) « *éléments de sociolinguistique* »deuxième édition DUNOD
- **H. Boyer & Peytard. J** (Février 1990 .Paris) « *Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques, langue française n°85* »LAROUSSE.
- **T.KH.Ibrahimi** (1997) « *Les algériens et leurs langues* » Alger : deuxième édition EL-HIKMA.

Sites internet et dictionnaires

- Dictionnaire en ligne linternaute ,
- [<http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/attitude/>]. Consulté le « 23/12/2021».
- Sebaa, R.(2002),culture et plurilinguisme en Algérie, Oran, Alger
[<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>.] Consulté le « 10/01/2022 ».
- Le dictionnaire le petit Larousse, (2005)



Annexes

Le questionnaire

Ce questionnaire vous est adressé dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude portant sur les attitudes et les représentations linguistiques des étudiants de l'UMMTO

Nous vous prions d'y répondre avec rigueur et franchise.

Sexe :

1. Quelle est votre langue maternelle ?

- Arab - Tamazigh

2. Quelle est votre langue d'étude à l'université ?

- Arabe - Tamazight - Français

3. Que pensez-vous de l'importance du français dans votre parcours d'étude ?

- Importante - Peu importante - Très importante

Pourquoi ?

4. Classez ces langues selon leurs degrés d'importance dans l'enseignement scolaire (1, 2,3)

-Arabe -Tamazight -Français

5. Quel jugement portez-vous sur la langue française en tant que langue d'étude ?

- Langue de modernité - De large communication

- D'ouverture sur le monde

- D'acquisition du savoir Scientifique et littéraire

6. Etes-vous pour ou contre l'enseignement de la langue française dès la première année de l'école primaire ?

- Oui - Non

Pourquoi ?

7. Pensez-vous que l'enseignement du français doit se faire dans le même volume horaire que la langue arabe ?

- Oui - Non

Pourquoi ?

8. Etes-vous d'accord d'utiliser la langue française pour l'enseignement des matières scientifiques (physique, mathématiques, sciences)

- Oui - Non

Pourquoi ?

9. Etes-vous d'accord d'utiliser la langue française pour l'enseignement des matières littéraires (philosophie, histoire. Géographie)

- Oui - Non

Pourquoi ?

Merci